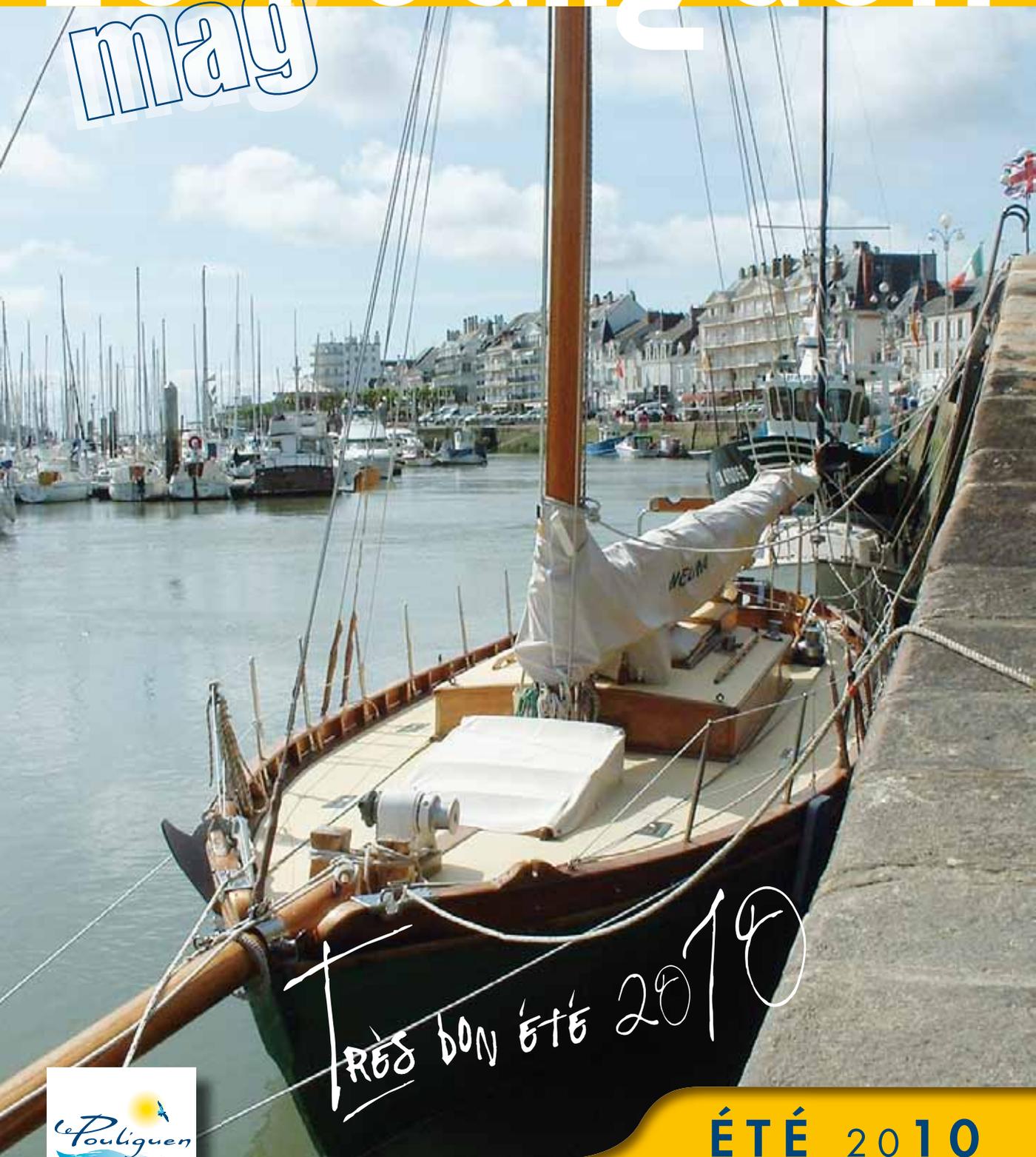


Le Pouliguen

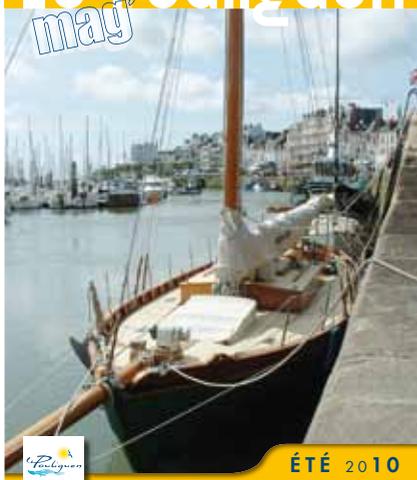
mag



Très bon été 2010



ÉTÉ 2010



ÉTÉ 2010

• Directeur de la publication :
Yves LAINÉ

• Rédacteur en chef :
Brigitte LAMARTHE

• Photos :
Mairie du Pouliguen,
Archives municipales,
Mme LECALLO, Fotolia
Stockbite

Mairie

17 rue Jules Benoît
44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 15 08 00

Site : www.lepouliguen.fr
(site officiel du Pouliguen)

Mail : mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°6 - Dépôt légal juillet 2010

Tirage : 7000 exemplaires

Réalisation et impression :

© 2010 - La Nouvelle Imprimerie
siret : 424 925 287 00015
Imprimé avec des encres végétales
sur papier issu de forêts gérées dura-
blement.



Sommaire

| | |
|---|----|
| URBANISME | 4 |
| - Préservons notre Côte sauvage | |
| - Les zones humides | |
| TRAVAUX | 8 |
| - Tennis du Bois | |
| - Rue de la Gare | |
| - Boulevard de Coubertin – Entrée du Cimetière | |
| - Travaux de voirie divers | |
| VIE MUNICIPALE | 11 |
| - Office de Tourisme «Labellisé» | |
| - TIRALO | |
| - Subvention SNSM | |
| - Défibrillateurs | |
| - Les petits-déjeuners | |
| - Jumelage | |
| - Conseil des sages | |
| - Commémoration | |
| - 3 nouveaux agents municipaux | |
| ENVIRONNEMENT | 16 |
| - Fleurissement | |
| - La lutte contre les chenilles processionnaires | |
| - Les économies d'énergie | |
| SOCIAL | 18 |
| - La MAPA | |
| - Atelier Santé Senior | |
| - Les stages au code de la route pour les seniors | |
| LE MOT DE L'OPPOSITION | 19 |
| FINANCES | 20 |
| - Budget | |
| SIDECA | 20 |
| - Inauguration du RIS | |
| VIE CULTURELLE | 21 |
| - Lecture à la plage | |
| - Concerts à la Chapelle «Saint-Julien - Sainte Anne» | |
| - Feu d'artifice | |
| - Le port en fête | |
| JEUNESSE | 22 |
| - Conseil municipal des Jeunes | |
| - Festival enfance - jeunesse | |
| - Récompenses concours «Un des meilleurs apprentis de France» | |
| SPORT | 25 |
| - La Mouette Volley-ball en NAT 3 | |
| INFOS PRATIQUES | 26 |
| - Changements d'horaires : la Poste et la Bibliothèque | |
| - Mes déchets : mode d'emploi | |
| - Le Calé Pêche | |
| - Aide à la rénovation | |
| HISTOIRE | 28 |
| - La Navette du Port - «Passe-Partout» | |
| ETAT CIVIL | 30 |

Édito

Six mois se sont écoulés depuis notre dernier bulletin. Six mois qui se révèlent d'une importance majeure et qui ne peuvent pas nous laisser indifférents.

En effet, les difficultés de la zone euro, associées à des événements, telle la tempête Xynthia dont nous avons été victimes en février, nous contraignent à la vigilance et nous obligent à rester sans cesse réactifs. Notre devoir premier, en qualité d'élus, est de prendre en compte ces éléments. Nous devons adapter notre réflexion, imprimer un nouvel élan, repenser l'avenir, avec le souci permanent du bien-être de nos concitoyens.

Nous devons travailler comme nous le faisons depuis deux ans.

Ainsi, nous avons vu les travaux de la rue de la Gare s'achever, le boulevard de Coubertin être réaménagé, les tennis du Bois rénovés ...

Demain, d'autres chantiers vont s'ouvrir, rue Joffre, rue Paul Lesage, et, l'année prochaine, débutera la rénovation des halles. Pour préparer l'avenir aussi, et, notamment, permettre aux jeunes de s'installer au Pouliguen, la Municipalité a fait plusieurs acquisitions foncières.

La saison estivale, quant à elle, verra une amélioration d'importance sur la plage : la mise en place d'un Tiralo permettant et facilitant son accès aux personnes à mobilité réduite.

De nombreuses manifestations culturelles vont également prendre leur place tout au long de l'été : expositions, concerts à la Chapelle Saint-Julien-Sainte-Anne, Mercredis musicaux à l'église « Saint-Nicolas », lecture sur la plage du Nau, manifestations sur le port ou dans le bois ..., sans oublier les animations organisées avec dynamisme durant toute la saison par les associations sportives.

Tout cela est rendu possible grâce à une bonne gestion de nos finances, comme en témoigne le compte administratif 2009 qui vient d'être voté.

Notre objectif est de poursuivre, voire d'amplifier, le mouvement. Mais rien ne se fait en un jour.

A toutes et à tous, je souhaite un bon, un très bon et bel été.



Yves Laine


Yves LAINE
Maire du Pouliguen

Préservons notre côte sauvage

La côte sauvage, un espace naturel à préserver :

Chez nous, la côte sauvage s'appelle la « Grande Côte ».

Falaises déchiquetées par les vents, rochers escarpés, végétation brûlée par les embruns, elle est sans conteste la promenade favorite de tous les Pouliguennais et Pouliguennaises, pour leur fameux « tour de côte ».



Côte Sauvage

Meurtri, par la marée noire de l'Erika en décembre 1999, restauré, en 2005 par la Commune avec le concours de Cap Atlantique, cet espace d'une grande qualité écologique a encore besoin de nous mais surtout de vous.

Si sa proximité avec la ville et les aménagements récents peuvent conduire à la considérer comme un espace vert, il n'en est rien ! Son classement récent en Natura 2000 par l'Etat (sites désignés pour préserver les milieux et espèces les plus remarquables de l'Union Européenne) n'a fait que confirmer les enjeux environnementaux que les spécialistes soulignaient depuis de nombreuses années.

Afin de vous permettre de mieux connaître ces enjeux, la Ville souhaite vous donner ces quelques informations :

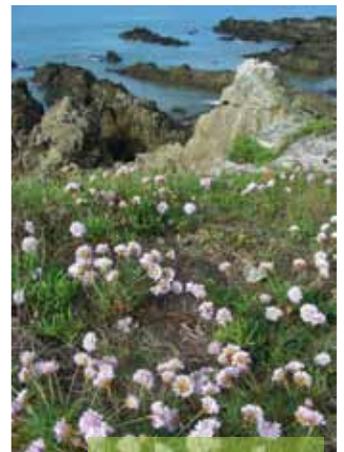
Les espaces situés de part et d'autre du chemin aménagé comportent fréquemment des milieux remarquables :

Les pelouses aérohalines, qui n'ont rien à voir avec nos gazons, sont des végétations très pauvres en matière organique, perpétuellement couvertes d'embruns et brassées par le vent. Etymologiquement, le terme « aérohaline » signifie vent (aéro) et sel (haline). Ces pelouses, lorsqu'elles ne sont pas piétinées, sont dominées par **l'Armérie maritime**, qui peut couvrir des dizaines

de mètres carrés, ce qui leur vaut le surnom de gazons d'Olympe.

Parfois, quelques touffes d'ajoncs maritimes, très prostrées, illuminent le paysage de leurs fleurs d'un jaune d'or. Ce sont les reliques de landes littorales composées de bruyères et d'ajoncs. La Callune, appelée fausse bruyère mais appartenant à la même famille, est encore présente sur la Côte.

Aussi étonnant que cela puisse paraître en haut d'une falaise, la Grande Côte accueille également des prés salés, tantôt composés d'Obione faux pourpier, plus fréquemment observée dans les bordures du traict du Croisic, tantôt composés de



Armérie maritime

chiendent littoral qui marque habituellement la limite des marées de vives eaux.

Au sein des espaces prairiaux croissent parfois des **orchidées**. Sans rapport avec leurs lointaines cousines tropicales ornant nos salons, ces petites indigènes sont de taille et de couleur bien plus discrètes. L'Ophrys araignée, par exemple, pousse à quelques endroits, en bordure du chemin piétonnier.

On trouve, en bordure de falaise et dans la falaise, différentes espèces de statices, communément appelée « **lavande de mer** », le Statice de Dodart ou encore le rare statice à feuilles ovales. Bien entendu, comme les orchidées, ces espèces ne supportent pas la cueillette. Certaines d'entre elles sont protégées, il est donc illégal de les cueillir.

Les falaises, aussi inhospitalières soient-elles, recèlent des trésors insoupçonnés. Ainsi, la Côte sauvage entre le Croisic et la Pointe de Penchâteau accueille la plus importante population d'**oseille des rochers** de la région Pays de la Loire. Cette espèce pousse au sein des falaises, dans des suintements d'eau douce. Elle est régulièrement accompagnée du céleri sauvage et du plantain maritime. Elle est protégée aux niveaux national et européen.

Parfois, vous pourrez apercevoir un petit passereau brunâtre qui fait l'hélicoptère au-dessus de l'océan. Il s'agit du **Pipit maritime**, un oiseau

insectivore qui niche dans les falaises. Protégé, il est de plus en plus rare sur les côtes.

*Contribuons
à sauvegarder
notre Côte Sauvage
en restant dans
les chemins.*

La commune du Pouliguen mène une gestion durable des espaces naturels de la « Grande Côte » : fauche exportatrice, tardive ou précoce, pour entretenir ces milieux remarquables.

Malheureusement différents facteurs peuvent contribuer à sa dégradation : le piétinement, l'enrichissement en matière organique...



Oseille des Rochers



Côte Sauvage

Chacun peut, à son niveau, contribuer à sauvegarder notre côte sauvage **en restant sur les chemins**. En effet, un promeneur en dehors du chemin ne fait aucun mal, mais lorsque ce sont des milliers de personnes qui sortent du chemin, la végétation ne peut se maintenir. Ramasser ses déchets ou éviter de laisser les déjections de son chien sur le site sont également des actions favorables à l'environnement sur nos falaises.

Pour plus de renseignements, sur le site Natura 2000, www.natura2000.fr n'hésitez pas à contacter Cap Atlantique, en charge du dossier pour le compte de l'Etat au **02 51 75 06 80**

Zones humides

Le 6 mai dernier, en conseil municipal, la commune du Pouliguen a validé son inventaire des zones humides et cours d'eau lancé en 2007. Cet inventaire a été mené en partenariat avec Cap Atlantique. C'est l'occasion de s'attarder un peu sur ce sujet, dans un premier temps, de manière générale et, dans un second temps, plus particulièrement sur notre commune.

Qu'est-ce qu'une zone humide ?



Les différentes zones humides

Une zone humide, c'est un milieu qualifié d'écotone qui fait le lien entre la terre, l'air et l'eau. La caractéristique principale de ces zones est la **submersion temporaire ou permanente par des eaux douces, saumâtres ou salées**.



Bernache cravant hivernant dans les salines guérandaises loin de sa Sibérie natale.

La végétation de ces zones est spécifique avec des **espèces hygrophiles** (qui ai-

ment l'eau) souvent associées à une faune remarquable ce qui en fait bien souvent des milieux dignes d'intérêt. Par exemple, la **richesse ornithologique** (entre autres critères) des marais salants de Guérande a motivé un classement de niveau européen en **zone Natura 2000**.

Enfin un chiffre permet de mesurer l'importance écologique de ces zones. En effet, en France, bien qu'elles ne couvrent que **3 % du territoire**, elles hébergent **1/3 des espèces végétales remarquables** et/ ou menacées et la moitié des espèces d'oiseaux. La totalité des espèces d'amphibiens et de poissons en dépendent.

Quelle est sa fonction ?

Outre le rôle de réservoir de biodiversité évoqué précédemment, les zones humides peuvent rendre de nombreux services selon leur typologie et leur emplacement. En effet, elles peuvent **assurer des fonctions hydrologiques** comme l'atténuation des crues, la **limitation de l'érosion** en ralentissant l'écoulement des eaux ou bien encore servir de filtres biologiques.

Quelques activités économiques peuvent aussi s'exercer sur les zones humides telles l'élevage de crustacés, de mollusques ou de poissons, la pêche ou la production d'osier, de sel ou de tourbe. Il ne faut, bien sûr, pas omettre le tourisme.

Enfin elles présentent souvent un intérêt récréatif. Qui ne s'est jamais laissé tenter par une balade dominicale au bord d'un plan d'eau ou d'un lac ?

Et au Pouliguen ?

Au Pouliguen, on note une présence relativement importante de zones humides rapportée au pourcentage d'urbanisation de la commune. Les cours

d'eau recensés, au sens juridique du terme(1), restent, eux, par contre confinés au quartier de Cornin si on excepte bien entendu l'étier principal du Pouliguen.

Les zones les plus importantes en terme d'emprise et de surface, cela ne surprendra personne, sont les **marais salants** situés à l'Ouest du territoire communal, en limite de Batz sur Mer.

On note aussi une **présence importante de marais et herbiers côtiers en bordure de l'étier**. Ce sont des « **prés salés** » ponctuellement submergés par des eaux salées et qui comportent des espèces végétales comme la salicorne ou l'obione.

On trouve parfois **des zones plus inattendues comme des marais et landes humides de plaine** par exemple.

De manière générale ces zones présentent un bon état de conservation et un potentiel certain en matière écologique et hydrologique qui justifiera leur prise en compte dans les futurs documents d'urbanisme de la ville du Pouliguen.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie du Pouliguen ou bien encore son représentant environnemental à l'adresse : enviro@mairie-lepouliguen.fr.

1 - Définition articulée autour de 5 critères conformément à ceux du SAGE Vilaine :

- La présence d'un écoulement indépendant des pluies.
- L'existence d'une berge.
- L'existence d'un substrat différencié notablement distinct du sol de la parcelle voisine.
- La présence d'organismes inféodés aux milieux aquatiques (animaux et végétaux aquatiques).
- La présence d'un talweg.

Si au moins 3 de ces critères sont vérifiés, l'écoulement peut être qualifié de cours d'eau.

Jardins familiaux de Cornin



Les Marais salants



Un marais ou herbier côtier (secteur de la Minoterie)



Nid de Foulque macroule sur un plan d'eau au sud du boulevard de Kisslegg (secteur gare)

Tennis du bois

Les travaux de réhabilitation des 3 courts de tennis du Bois sont en cours d'achèvement.

Ils sont **désormais accessibles aux personnes handicapées**. La nature du revêtement est identique à celle des anciens terrains, c'est-à-dire du béton poreux. Les clôtures des cours ont été remplacés.

Cette surface de jeux a été déterminée en concertation avec le Tennis Club Pouliguennais afin que les tournois puissent se dérouler sur un sol de qualité proche de celle des courts couverts. C'est aussi une surface de jeux assez polyvalente qui ne désorientera pas les joueurs occasionnels. Ils auront accès aux courts librement de septembre à juin (fermés le soir). Ils seront payants en juillet et août.

L'investissement global est de 93 000 € TTC.



Rue de la gare

Les travaux de réaménagement de la rue de la Gare se sont déroulés sur le premier semestre 2010.

De blancs trottoirs en béton désactivé longent les façades des villas balnéaires de cette rue qui a, au passage, **perdu tous ces fils, câbles et réseaux aériens disgracieux**.

C'est dans un environnement transformé que les riverains et vacanciers de la rue de la Gare vont apprécier leur séjour pouliguennais. La vitesse des automobilistes a été sensiblement diminuée grâce à la conception particulière de la voie : étroitesse de la chaussée, carrefour surélevé à mi-parcours, tracé sinueux. Des plantations de camélias apportent une touche de couleur agréable et des bacs ornés de végétaux arbustifs marquent l'entrée de la voie à partir du centre-ville.

Travaux de voirie divers

La statue du pêcheur, œuvre sculpturale métallique de Jean Delattre, positionnée au carrefour du Vieux Pont et du quai Jules Sandeau, a été déplacée et accueille les visiteurs à l'Office du Tourisme.

La perspective sur la rue du Général Leclerc et la rue du Croisic est mise en évidence depuis le franchissement de l'étier du Pouliguen.

Un disque central pavé aux mêmes dimensions remplace le rond-point.

L'extrémité du quai du Commandant L'Herminier sera réaménagée.

L'îlot séparateur central gêne les manœuvres des camions à remorques pour bateaux. L'îlot a été supprimé courant juin 2010 et un disque central traité en résine a été matérialisé au sol. Il est franchissable par les convois lourds, sans pour autant se dégrader.





Depuis 10 ans, la commune de LE POULIGUEN restructure les voies de son centre-ville et en dissimule les réseaux aériens.

La programmation se poursuit, cette année, par les travaux d'enfouissement des réseaux de distribution électrique, de téléphonie et d'éclairage public des rues :

- Maréchal Joffre
- Paul Lesage.

Ces deux rues jouent un rôle important dans le plan de circulation de la ville, elles permettent l'accès et la sortie de la place Jean Moulin.

Or, précisément, la place Jean Moulin, adossée à l'église, constitue le parc de stationnement de proximité des commerces du centre-ville et du cœur de ville. En période de forte fréquentation touristique, elle est le lieu d'installation des commerçants volants et forains.

Ces deux voies étroites de 8 m entre alignements, seront réorganisées en privilégiant un trottoir confortable de 1,50 m.

D'une longueur de 150 m environ, à l'instar des autres voies du centre-ville, leur principe d'aménagement sera le suivant :

- bordurage en granit
- trottoirs en béton désactivé
- chaussée en enrobé noir

Le coût estimé des travaux est de 229 193 € HT

Sur cette base, la commune sollicite la dotation d'action parlementaire (part sénatoriale) pour l'aider dans cette démarche de valorisation du centre-ville, espace de visite touristique privilégié.

Les agents de la commune ont procédé à la mise en œuvre de caniveaux et à l'aménagement de trottoirs (revêtus et enherbés) dans le chemin des Grands Prés sur une distance de 160 mètres linéaires et dans l'avenue Porte Joie sur une distance de 200 ml. Enfin, près de 180 ml de caniveaux ont été mis en œuvre rue Aristide Briand afin de collecter les eaux pluviales du domaine public avant qu'elles ne pénètrent dans les sous-sols ou rez-de-jardin des villas et résidences privées situées en contrebas de la voirie.

Boulevard de Coubertin

Entrée du cimetière

Les travaux d'aménagement de la nouvelle entrée du cimetière de Codan, à partir du boulevard de Coubertin, sont en cours de réalisation.

Ils seront complétés après la période estivale par l'aménagement du trottoir opposé et des travaux



d'accompagnement, dans la perspective de **diminuer la vitesse des véhicules sur l'axe Coubertin - Toullain et de favoriser les déplacements à vélo**. La largeur de

la chaussée (en enrobés noirs) sera visuellement réduite par 2 bandes latérales (de couleur grise ou beige) sur lesquelles les cyclistes pourront circuler.

Tempête « Xynthia »



La tempête « Xynthia » qui a sévi dans la nuit du 27 au 28 février 2010 a eu des conséquences dramatiques, particulièrement en Vendée.

Notre commune a, elle aussi, été touchée. En effet, la force des vents sous basse pression barométrique et leur direction, associées à une marée à haut coefficient (102), se sont conjuguées pour provoquer une surcote du niveau de la mer de plus d'un mètre. **L'étier a donc débordé atteignant un niveau jamais connu de mémoire de Pouliguennais.**

Par chance, seuls des dégâts matériels sont à déplorer.

De nombreuses familles et certains commerçants ont vu leur sous-sol envahi par les eaux marines. Le parc de stationnement du Port, rue Lebon a, lui aussi, été submergé.

De très importants moyens en personnel et en matériel ont été mobilisés par les pompiers et services du SDIS. Le personnel communal, dont plusieurs agents sont pompiers bénévoles, a également apporté son concours matériel et administratif pour monter le dossier de demande de déclaration de catastrophe naturelle qui permettra aux victimes d'être indemnisées.

Le 11 mars 2010, L'Etat a reconnu LE POU-LIGUEN comme ville sinistrée en état de catastrophe naturelle

(décret publié le 13 mars au journal Officiel...)

Aujourd'hui, quelles sont les suites données à cet événement exceptionnel ?

Outre les réparations du parking et du chemin Morice, le curage des collecteurs d'eaux pluviales auquel ont procédé les services municipaux, les **trois communes riveraines de l'étier ont décidé unanimement de mener une étude sur l'évaluation du niveau d'eau extrême dans le port et en amont.**

Cette étude conduira également à **définir les ouvrages de protection à réaliser** (rehaussement des quais ou leur adaptation, confortement des

digues, etc, ...

Sur ce point, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement le 6 mai dernier.

Nul doute que les préconisations de cette étude seront suivies d'effet sans délai.

Nous vous donnerons toutes informations sur l'évolution de cette étude, dans les prochains bulletins.

*On peut se réjouir
du sang-froid
avec lequel les
Pouliguennais
ont réagi et
les féliciter !*

Office de Tourisme «Labellisé»



L'Office de Tourisme du Pouliguen s'engage pour un tourisme équitable et accessible à tous, en obtenant le Label National d'accueil et d'accessibilité « TOURISME et HANDICAP ».

La Commission Nationale a attribué le label pour 3 types de handicap (sur 4 répertoriés) : moteur, auditif et mental.

Prolongement des travaux effectués en 2009 : **suppression du sas d'entrée, mise en place d'une porte automatique, cheminement balisé de la place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite.**

L'Association a pris à sa charge l'**acquisition d'un mobilier** (présentoirs, porte-affiches, etc...) **moderne et aux normes exigées.** Elle a également mis en place une signalétique claire et appropriée, une **boucle magnétique pour les malentendants**, ainsi qu'un recensement de l'offre touristique locale adaptée.

L'engagement de l'équipe d'accueil, sensibilisée grâce aux diverses formations ainsi que la volonté du Conseil d'Adminis-

tration, ont permis d'obtenir cette reconnaissance importante. Il reste à travailler sur la déficience visuelle, avec à l'étude, des documents en braille, en caractères agrandis, etc...

Précisons enfin que l'Office de Tourisme du Pouliguen est le 3^{ème} office labellisé de Loire-Atlantique (après celui de Pornichet et La Baule) et que malheureusement, 1 seul établissement (restaurant) du Pouliguen est actuellement labellisé.

Est-ce une fin en soi ?

Naturellement non, en s'engageant dans cette démarche de qualité d'accueil, l'Office souhaite maintenant fédérer et accompagner les professionnels locaux à entamer les démarches nécessaires à un accueil pour tous (dans l'objectif de la loi handicap 2005 qui impose la mise en accessibilité du cadre de vie aux établissements recevant du public d'ici 2015). Nul doute que l'exemple donné par la « vitrine » de notre ville est en lui-même un acte de sensibilisation qui portera ses fruits.



N.B. = La notion de « handicap » doit être prise au sens large du mot, c'est-à-dire qu'elle ne concerne pas que les personnes reconnues officiellement handicapées, mais également tout individu qui, provisoirement ou définitivement, est limité dans ses possibilités d'interaction avec son environnement (personnes âgées, femmes enceintes, malades ou blessés en convalescence, etc...).

DATES À RETENIR - SALLE des FÊTES « André RAVACHE » - 20h30

La municipalité souhaite faciliter la relation avec les habitants et les faire participer à la vie des quartiers et de notre ville, dans un esprit de dialogue.

- REUNION des RESIDENTS SECONDAIRES - Mardi 3 août 2010 à 18h
- SECTEUR 2 : Parc d'activités du Poull'Go - Coubertin - Stade - Plage - Hôtel de Ville - Jeudi 30 septembre 2010 à 20 h 30
- SECTEUR 1 : Minoterie - Portes Korriganes - Centre Ville - Jeudi 18 novembre 2010 à 20 h 30

Petits déjeuners

À l'initiative de Monsieur le Maire, Vincent LEU, Conseiller Municipal, Vice-Président de la Commission « Commerce » était chargé d'organiser des petits déjeuners

dans divers établissements du Pouliguen, sur cinq semaines consécutives, afin de mieux appréhender les attentes et les aspirations des commerçants réunis par quartier.

C'est dans une ambiance constructive et conviviale que les commerçants qui ont pu répondre à nos invitations, ont échangé sur l'avenir de notre ville, avec les élus en charge des travaux, de l'urbanisme ou de la communication.



Petit-déjeuner du 21 mai 2010
Hôtel « Casa Cosy »
Commerçants Rue Leclerc

Jumelage

Cette année, de nombreux pouliguennais de toutes les générations sont intéressés par un échange et un séjour convivial à Kisslegg, ville allemande jumelée avec Le Pouliguen.

Les associations pouliguennaises ont souhaité renouveler des contacts avec leurs homologues allemands afin de partager des moments de découvertes. De son côté, le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) a noué des liens d'amitié avec les jeunes Kissleggers. L'association « Fête Bretonne » a initié les Kissleggers à la danse bretonne, le jour de la Fête du Vin et l'association « Rando Loisir » a participé aux randonnées en montagne.



Les participants au voyage à Kisslegg

Monsieur Yvonnick BOISNEAU, membre du bureau de l'Office Municipal des Sports, a pris contacts avec les associations sportives de la région.

Ce séjour qui s'est déroulé du 23 au 29 juin 2010 a permis de pérenniser et dynamiser notre jumelage pour les années à venir.

Nouveaux agents municipaux

Ont rejoint le Service de la Police Municipale :

- **José DE ALMEIDA**, nouveau policier municipal. 34 ans, originaire de Caunterets (Hautes-Pyrénées), recruté par voie de mutation, pour rapprochement familial.

- **Denis DIDELON**, nouveau régisseur du marché. A 55 ans, après avoir travaillé dans plusieurs sociétés audiovisuelles, il a entamé une reconversion professionnelle qui l'amène aujourd'hui à prendre cette responsabilité au sein des services municipaux de notre ville dont il apprécie le charme et la qualité de vie.

A rejoint les Services Techniques et Développement Urbain, dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi.

- **Anthony BENAY**, 25 ans, originaire des Deux Sèvres (79), diplômé d'un master professionnel en environnement et aménagement du territoire



Ses principales missions : la conclusion de l'inventaire des zones humides, la phase préalable de la mise en place de la Taxe Locale de Publicité Extérieure : sa mission principale étant le bilan carbone « patrimoine et services » de la commune du Pouliguen en partenariat avec un cabinet d'études. Il sera consulté, de manière générale, sur les problématiques environnementales forcément transversales que ce soit au niveau de l'urbanisme, des espaces verts, des sites protégés ou encore des eaux de baignade.

Nous leur souhaitons la bienvenue au Pouliguen.

Après de nombreuses années passées au service de la Municipalité et des Pouliguennais, nous souhaitons une bonne et heureuse retraite à Monsieur Serge MELAYE, Chef de la Police Municipale et Mademoiselle Lucienne CARRIERE, Adjoint administratif 1^{er} classe, régisseur des droits de places et de voirie.

Subvention SNSM

Juste avant le Conseil Municipal du 6 mai, en présence des élus, le Maire, Yves LAINÉ, a remis à Jean-Michel PARINGAUX, président de la station SNSM de Pornichet, un chèque de 5.000€. Dans son allocution, il a salué le courage, le dévouement et l'abnégation de tous ses membres bénévoles.



Jean-Michel PARINGAUX a remercié le Maire et le conseil municipal et rappelé l'objectif de l'opération : renouveler la

vedette de sauvetage en mer arrivée au terme de son potentiel.

L'investissement est de 450.000€, différentes subventions sont acquises mais il reste à la charge de la station 110.000€. Cette somme a été réunie grâce aux dons des municipalités de la presqu'île, d'entreprises et de particuliers. La construction est en cours, la livraison est prévue dans les mois qui viennent.

L'actuelle vedette, reconditionnée et pourvue de missions de formation, pourrait avoir comme port d'attache Le Pouliguen.

Défibrillateurs sur la commune



La Ville du Pouliguen s'est dotée de 2 défibrillateurs.

Ils sont installés, l'un sous la halle du marché, l'autre au complexe sportif, bd Pierre de Coubertin «Salle de l'Atlantique».

Cet été, deux nouveaux défibrillateurs seront mis en place sur la promenade à hauteur du local des douanes, près du petit bassin, et au Foyer - place Jean Moulin.

Une formation à l'utilisation des défibrillateurs s'est déroulée à la salle des fêtes du Pouliguen, les 28 et 29 mai dernier.

61 personnes ont participé à cette formation, initiée par des formateurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

UN DÉFIBRILLATEUR C'EST QUOI ?

Comment fonctionne-t-il ?

Il envoie un choc électrique au cœur de la victime pour lui redonner un rythme régulier dans l'attente des secours.

Qui peut l'utiliser ?

Il est facile à utiliser.

Tout un chacun peut s'en servir :

- il n'y a pas de risque d'erreur,
- il suffit de suivre les consignes vocales.



TÉMOIN D'UN ARRÊT CARDIAQUE

Voici les GESTES qui SAUVENT

- 1- Appelez les secours** en composant le **18**
Raccrochez lorsque l'opérateur vous le dira
- 2- Laissez-vous guider par les secours** au téléphone sur les premiers gestes à faire.
Demandez à un **passant** d'aller **chercher** le plus vite possible un **défibrillateur**.
- 3- Ouvrez le défibrillateur**, appuyez sur marche et **laissez-vous guider par les consignes vocales** de l'appareil.
C'est simple et facile.
- 4- Massez la victime** dans l'attente de l'arrivée des secours et **défibrillez** si nécessaire

Commémorations

Commémoration du 65^{ème} anniversaire de l'Armistice 1945.

Le 8 mai 2010, a été l'occasion de commémorer le 65^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1945.

La journée a commencé par la messe du Souvenir à la mémoire de ceux qui ont perdu la vie durant cette guerre et pendant cinq années de captivité dans les camps.

Monsieur le Curé a rappelé cette dure période qui a touché tant de familles et qui, grâce à ces valeureux soldats, nous permet de vivre aujourd'hui dans un pays libre.

A la fin de cette cérémonie, cela a été l'occasion pour Monsieur le Curé de bénir le nouveau drapeau dont la section des ACPG-CATM du Pouliguen avait fait l'acquisition avec la contribution de la Municipalité et du Conseil Général.

Puis, le cortège s'est formé pour se rendre au Monument aux Morts avec, en tête, la Batterie Fanfare de la Côte Sauvage, les pompiers, les porte-drapeaux et les Conseillers municipaux jeunes, qui prennent, chaque année, une part active dans la collecte du «Bleuet de France».

Remise de diplôme d'honneur aux Combattants de l'Armée Française 1939/1945

L'année 2010 est une année importante sur le plan mémoriel puisqu'elle offre l'occasion à tous les Français de commémorer le 70^{ème} Anniversaire des combats de 1940, de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin, de la naissance de la France libre et des premiers pas de la Résistance.

Aujourd'hui, ces anciens combattants représentent 250 000 personnes.

Ainsi, Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la défense et aux an-

ciens combattants, à la demande du Président de la République, a souhaité que chacun d'entre eux, reçoive un Diplôme d'Honneur, et, pour que l'événement prenne tout son sens, il a souhaité, en collaboration avec l'association des Maires de France, que ceux-ci remettent eux-mêmes ce diplôme aux personnes concernées dans leur commune.

C'est donc avec un grand honneur que Monsieur Le Maire a procédé à la remise des Diplômes à ces Anciens Combattants de la Seconde Guerre Mondiale, quels que soient leurs origines, leur lieu de résidence et les unités au sein desquelles ils ont combattu.



Dépôt de gerbes

Monsieur Yves LAINÉ, Maire du Pouliguen, a remis officiellement le nouveau drapeau à Monsieur Georges JOSSE, porte-drapeau de la section des ACPG-CATM, en remplacement de Monsieur Alfred JAUNY.

Tiphaine, Conseillère municipale jeune et Monsieur Le Maire ont lu respectivement les discours des ACPG-CATM et le message de Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants.

Après la minute de silence et le dépôt des gerbes, la chorale a entonné « la Marseillaise », reprise par l'assistance.

Le pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie, salle «Marcel Baudry» et a permis à chacun de découvrir l'exposition qui, cette année, avait pour thème :

«1944-1945, du débarquement à la libération de la Loire-Inférieure» (organisée par Madame FROMOND, Présidente des ACPG-CATM du Pouliguen, avec le concours de l'Office des ACVG et du Conseil municipal des jeunes).

En procédant ainsi, nous souhaitons que les Anciens Combattants, mais aussi leurs descendants, leurs voisins, ceux qui les connaissent dans leur quartier, se sentent impliqués dans une démarche collective de mémoire qui ne laisse personne de côté.

C'est un geste d'hommage envers ceux qui ont combattu pour la Liberté.

Au nom de Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, Monsieur Le Maire a remis aux récipiendaires répertoriés sur notre commune, ce Diplôme d'Honneur, avec reconnaissance.

«Tiralo»

«Vivement l'Été, la plage et la baignade»



Pour que chacun puisse joyeusement reprendre ce slogan, dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la Municipalité se dote d'un «TIRALO», à l'initiative de Monsieur Bernard PIRE, conseiller municipal, en charge du handicap.

Il s'agit d'un fauteuil flottant qui permettra aux personnes en situation de handicap, de profiter de la baignade sur notre plage du Nau.

Dès le 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août, il sera mis à la disposition du public au poste de secours de la plage,

de 10h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Des douches et sanitaires adaptés seront aménagés pour le confort des utilisateurs.

La plage du Nau est aisément accessible, par le parc de l'Hôtel de Ville, le passage des Cerises, le passage des Evens et le passage d'Egrigny.

Une place de stationnement pour personnes handicapées sera matérialisée au sol en bas de ce dernier passage.

A l'avenir, si la demande s'en faisait sentir, l'achat d'un deuxième «TIRALO» pourrait être envisagé.

Bonnes vacances et bonne baignade à tous !!



Remise des diplômes d'honneur aux anciens combattants

Conseil des sages

Un an de fonctionnement avec une équipe renouvelée : le Conseil des Sages a trouvé son rythme de croisière. Chacun de ses membres s'intéresse à ce que tous considèrent comme un travail de réflexion et de proposition au service des Pouliguenais et de la Municipalité.

Deux sujets animent particulièrement ses travaux :

- **du détail vers le général** : une hauteur excessive de végétation à un carrefour réduisant la visibilité sur la rue adjacente ; une discontinuité de piste cyclable sur quelques dizaines de mètres contraignant les vélos à rouler sur la voie réservée aux voitures sont deux exemples d'un déficit améliorable de sécurité. Cette idée de dresser une liste des observations que nous pouvons faire au fil de nos déplacements dans Le Pouliguen a conduit le Conseil des Sages à établir un document très factuel, qui a été remis à Monsieur le Maire, il y a quelques semaines et dans lequel sont répertoriées les difficultés rencontrées en ville et les propositions pour y remédier. Il est prêt, au cas où la Municipalité y verrait un intérêt, à donner une suite à ce dossier.

- **du général vers les détails** : le second sujet retenu concerne la circulation de l'information au Pouliguen, la « communication » entre Mairie, presse, associations, résidents. Sur ces relations, le Conseil des Sages prépare une synthèse de ses réflexions et des propositions qu'il soumettra à Monsieur le Maire et à son conseil, à toutes fins utiles.



Environnement Fleurissement

Chaque année, un concours des maisons fleuries est organisé.

Une nouvelle catégorie a été créée : le fleurissement des pieds de murs ou de pas-de-porte.

Lorsque c'est possible, c'est une excellente idée qui permet d'embellir les maisons et les rues.

**Vous pouvez encore vous inscrire en mairie : Services Techniques, jusqu'au 12 juillet 2010
Tél : 02.40.15.08.07**

QUELQUES EXEMPLES de plantes ou de fleurs appropriées

- **Hypéricum - Géraniums vivaces rose** (vous pouvez en voir en Ville, îlot rond point de la Gare))
- **Iris - Hortensias, côté Nord - Cérastium** (blanche au printemps)
- **Sempervirens - Rose trémière**
- **Cymbalaria muralis** (bleu mauve de juin à octobre, soleil)
- **Delosperma Cooperi** (juin à octobre, plein soleil) - Lierre rampant etc...

Pour les jardins, il est préconisé des **paillages** (ils évitent le dessèchement et les mauvaises herbes)

Différents types existent : écorces, chanvre, coques de cacao etc... Il est aussi possible d'utiliser un paillage minéral, du sable blanc ou jaune du meilleur effet.



Delosperma Cooperi



Cymbalaria Muralis



Cérastium

La chenille processionnaire du pin

Les papillons femelles de cette espèce, pondent leurs œufs sur les aiguilles des arbres (pins)

Cette chenille nuisible peut provoquer :

- **une défoliation des pins** : générant un affaiblissement des arbres et une perte de croissance sur plusieurs années, ainsi qu'une diminution non négligeable de la qualité paysagère des sujets atteints.
- **des problèmes de santé publique dus à l'urtication** : en effet, les chenilles libèrent dans l'air une grande quantité de poils urticants qui peuvent être à l'origine de nombreuses réactions allergiques, parfois graves. Ce risque d'urtication est, aussi, important sur les animaux.

DEUX POSSIBILITÉS POUR LA LUTTE CONTRE LA PROCESSIONNAIRE DU PIN



La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire-Atlantique, va organiser, de septembre à décembre 2010

• **UNE LUTTE BIOLOGIQUE** contre la chenille processionnaire du Pin par pulvérisation de Bacille de Thuringes, sans danger pour les personnes, les animaux et l'environnement. Pour ce faire, une **inscription des particuliers touchés par ce phénomène** (uniquement la processionnaire du pin) **est obligatoire auprès des Services Techniques et Développement Urbain** avant le **16 juillet 2010** : **Tél. 02.40.15.08.07**

• **LE PIEGE à PHEROMONE** : En **Janvier 2010, 120 nids ont été détruits** par les Services Municipaux. **50 pièges** ont été **posés** sur les pins des espaces publics.

Pour vos arbres (pins), vous pouvez vous inscrire en Mairie : Services Techniques et Développement Urbain au 02.40.15.08.07 et nous vous fournirons gratuitement un piège à phéromone.

2010, Cap Atlantique lance : Les énergies du possible !

Une initiative qui vise à conjurer toutes les énergies, pour bâtir ensemble.

(Les énergies renouvelables, les énergies domestiques, les énergies du territoire...)

Dans ce cadre, de nombreuses actions sont menées afin d'engager une dynamique dans laquelle **chacun soit acteur du développement, et de la préservation de notre territoire.**

Actions de sensibilisation, notamment dans les écoles primaires où des jeux de 7 familles sur les thèmes du recyclage, des énergies, et de la mobilité, sont distribués aux élèves.

Sur les marchés du territoire, Cap Atlantique va plus loin, avec un stand dédié aux bons réflexes pour le développement durable du territoire. Des professionnels vous attendent pour vous conseiller et vous remettre des « outils » utiles au quotidien : documentation, ampoule basse consommation, lampe à dynamo, ecolosac réutilisable...



MAPA

«Résidence de retraite Poull Gwenn»



Depuis 2006, la résidence « Poull Gwenn » a créé un espace jardin entretenu par les résidents, assistés des bénévoles et des animatrices.

Celui-ci suscite beaucoup d'intérêt !

Ce petit jardin est un prétexte aux rencontres, aux discussions, il favorise le lien social...

De nombreuses activités sont mises en place : binage, arrosage, ainsi

que des ateliers complémentaires en lien direct comme les compositions florales.

Au début 2010, une nouvelle collaboration a été établie avec les services de la ville du Pouliguen. C'est avec beaucoup de passion que Laurent ALLAIRE, responsable des espaces verts, a reçu les résidents de la MAPA afin de leur faire découvrir les serres municipales. Ces dernières contiennent un trésor de variétés de fleurs et de plantes !

A leur tour, les résidents ont souhaité faire découvrir leur petit

coin de jardin ! Nous avons accueilli Laurent ALLAIRE. Cette rencontre fut un véritable instant de bonheur ! Ce temps d'échange a été pour chacun un moment de partage et de convivialité.

Laurent ALLAIRE nous a conseillé, pour les plantations à venir. Certains résidents ont de réelles connaissances en matière de jardinage.

Une collaboration est aujourd'hui amorcée, à nous de la poursuivre agréablement...

Atelier santé seniors

En novembre 2009, le CCAS de la Ville du Pouliguen a mis en place un atelier Santé Seniors, proposé par l'IREPS et le groupe SIEL bleu, avec l'aide du Conseil Général.

Devant le succès remporté par celui-ci, un 2^{ème} atelier sur la prévention des chutes a lieu actuellement et remporte également un vif succès. Ces ateliers, de 15 personnes maximum, s'adressent aux retraités de plus de 65 ans vivant à domicile.



D'autres sessions peuvent être proposées : s'adresser au C.C.A.S. pour tout renseignement. Téléphone : 02.40.15.08.02

Stage code de la route seniors



Un formateur de la Préfecture de Loire-Atlantique, spécialiste du code de la route a animé avec la Police Municipale, un stage de remise à niveau du code de la route, le jeudi 29 avril 2010 en Mairie du Pouliguen.

16 personnes ont suivi ce stage avec attention, 6 d'entre elles se sont inscrites pour la partie pratique (1h de conduite sur l'itinéraire de leur choix et avec leur véhicule, pour 10 euros. A l'issue de cette heure, le moniteur a rédigé leur bilan de conduite).

La ville du Pouliguen et la Police Municipale souhaitent s'investir dans la prévention routière, et, par la suite, proposer une formation à destination des jeunes.

Le mot de l'opposition

Si le législateur a voulu que siège une opposition dans les Conseils Municipaux, c'est avec le souhait qu'elle fasse des propositions alternatives et constructives. Tout contre-pouvoir est utile en démocratie. En réduisant à minima le temps et les informations nécessaires aux élus, l'exécutif les empêche d'exercer convenablement leur mission. Comment, par exemple, examiner sérieusement un document aussi conséquent qu'un compte administratif reçu 48 heures avant la commission de finances où la lecture liturgique des chiffres, sans synthèse, ni analyse, ne permet pas au débat de s'instaurer ? Dans ces conditions, en conseil municipal, les questions fusent, les échanges s'éternisent et quelquefois dégènerent. **Nous le regrettons.**

Des études diverses et coûteuses sont payées par la commune sans que les élus d'opposition ne puissent les consulter.

Ce semestre, nous avons fait — parmi d'autres — les propositions suivantes :

Bénéficier d'une mesure technique du plan de relance gouvernemental (la récupération « anticipée » du FCTVA), l'inscrire au budget et éviter toute augmentation des impôts.

La majorité a retenu notre proposition au Conseil suivant, sans l'inscrire au budget mais a quand même maintenu la hausse des taxes.

Etablir une cohérence entre les achats de maisons (presque une par Conseil !) pour définir un projet global avec une prospective financière.

On achète au gré des bonnes (et moins bonnes) opportunités sans très bien savoir où l'on va ni quelle sera la participation, au final, de la commune pour chaque logement social.

Confirmer la priorité au logement social dans la ZAC des Portes Korriganes

A vouloir tout gérer en même temps, la partie logement et le pôle loisirs, tout semble au point mort et aucune date pour des logements pour nos jeunes n'est plus annoncée. Le « plantage » de ce dossier essentiel pour Le Pouliguen est le grief principal que nous faisons à la majorité.

Etre vigilant sur les dérives financières de la rénovation des halles

Avant même de commencer, le coût (712 000 €) a déjà augmenté sensiblement. Il été présenté un projet architectural séduisant sur le papier, mais le volet « réorganisation » du marché est peu présent. La mise aux normes, prétexte à l'urgence de ces travaux, est à oublier tant elle représente peu dans le montant global. La volonté de faire très vite, pour marquer le centre-ville de son empreinte, fait craindre de voir se renouveler les mêmes erreurs que pour l'école maternelle Victor Hugo, esthétiquement parfaite et avant-gardiste pour l'époque, mais qu'il a fallu refaire. Nous espérons avoir tort. Dans la mesure où aucune contrainte de mise aux normes n'obligeait à faire ces travaux, et que le marché actuel plait au Pouliguennais, il y avait sans doute plus urgent à faire avec cet argent ...

Bénéficier davantage des financements extérieurs

Dire que Le Pouliguen bénéficie moins que d'autres des contrats de territoires et autres financements possibles est un euphémisme. Il est plus facile d'augmenter les impôts que de se battre sur chaque dossier. Il avait fallu toute l'insistance de l'opposition pour « récupérer » les sommes indûment prélevées par l'Etat au titre de la loi SRU (67 000 €). D'autres gains sont possibles à condition de s'en donner la peine. Et diminuer la fréquence de ramassage des ordures ménagères en gardant la même taxe, c'est aussi augmenter les prix !

Etre davantage associés aux dossiers qui engagent le futur du Pouliguen

Aucun maire du Pouliguen ne s'était fait voter autant de pouvoir qu'actuellement et l'opposition doit aller chercher une à une les informations qu'on néglige de lui transmettre. Et pourtant, nous avons été « aux affaires » 7 ans durant, avec nos succès et nos échecs, avec une expérience — positive et négative — qui permettrait parfois de s'éviter les mêmes erreurs ou de bénéficier des mêmes solutions (en recherche de financements par exemple).

Au lieu de cela, la préoccupation de la majorité semble être de défaire systématiquement ce que l'équipe précédente avait fait, jusqu'à déplacer le marché de Noël ou ... la statue. Il y a mieux à faire que gaspiller temps et argent dans le but d'altérer ce qui a été réalisé auparavant. Un mal Français que l'on retrouve à différents échelons du pouvoir ?

Plus d'infos sur le site www.lepouliguen.info

ERRATUM : Dans le précédent bulletin N°5, une erreur d'impression de l'adresse du site de l'opposition s'est glissée. Nous présentons nos excuses aux lecteurs et à l'ensemble de l'opposition.

La Municipalité

SIDECA Parc d'Activité du Poull'Go



INAUGURATION DU RIS

Inauguration le 29 avril 2010, en présence de Madame RIVAL, Maire de Batz sur Mer, Conseillère Régionale et Présidente du SIDECA, Yves MÉTAIREAU, Maire de La Baule, Président de CAP ATLANTIQUE, Yves LAINÉ, Maire du Pouliguen, Christophe PRIOU, Député-Maire de Guérande, Vice-Président de la Commission Economique, Loïc DEBATISSE, 1^{er} Adjoint au Maire du Pouliguen, Vice-Président du SIDECA, et Wilfrid ROELS, Président de l'Association des Artisans du Parc d'Activité du Poull'Go

Les élus du **SIDECA** et de **Cap Atlantique** ont inauguré un **nouveau dispositif d'orientation dans le parc d'activité économique du Poull'go, le RIS et un fléchage directionnel.**

Ce mobilier, dont l'entretien est à la charge de l'association du parc, a été subventionné par **Cap Atlantique** pour un montant de **21528 €** ; le **SIDECA** prenant à sa charge les travaux d'implantation. La concertation a permis cette réalisation attendue depuis de nombreuses années.

C'est un début, puisque nous espérons un développement de cette zone avec l'arrivée de nouvelles entreprises.

Budget primitif 2010

l'équilibre du budget : 13.380.000€

En 2010, le budget principal de la commune s'équilibre à : 13 380 000 € avec 8 770 000 € pour le fonctionnement et 4 610 000 € en investissement.

Dans la continuité de l'exercice précédent, nous consacrons une part importante de nos ressources aux projets d'investissements. Cette année, 750 000 € seront destinés à des acquisitions d'immeubles afin de réaliser les logements locatifs sociaux qui nous font tant défaut, actuellement, pour fixer les jeunes Pouliguennais au pays et maintenir un dynamisme économique à l'année.

Nous avons saisi cette opportunité comme nous en saisissons d'autres car les actions en justice engagées par 5 associations environnementales diffèrent la réalisation du projet ZAC. Nous aurons recours à la fiscalité locale pour assurer 17% de ces acquisitions.

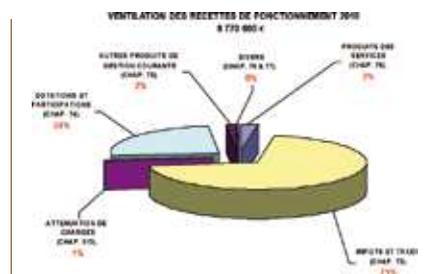
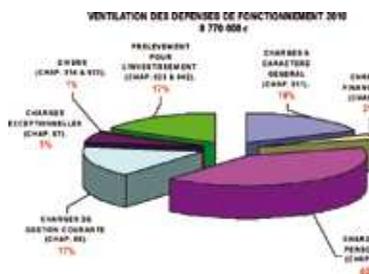
3 074 000 €, hors achat de foncier, sont programmés. Les trois-quarts seront affectés à des travaux de voirie et réseaux améliorant, par là même, la sécurité et l'embellissement de la ville.

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 1,32% en 2009 par rapport à 2008, nous poursuivons nos efforts dans ce sens en 2010.

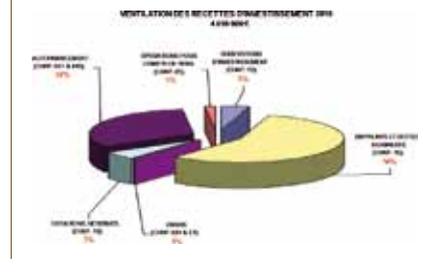
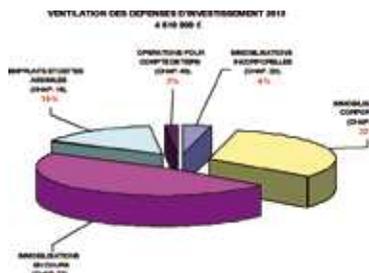
Cette baisse de prévision de dépenses permettra de consacrer l'intégralité de l'impôt levé à des projets d'investissements nouveaux et non à financer des dépenses de fonctionnement.

Les perspectives d'investissements s'apprécient sur la durée, le court terme ne peut être satisfaisant en la matière. La plus-value que nous devons apporter à notre ville sera fonction des réalisations améliorant le cadre et la qualité de vie des Pouliguennais.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 8.770.000 €



SECTION D'INVESTISSEMENT: 4.610.000 €



Concerts à la Chapelle

« Chapelle Sainte-Anne, Saint Julien »

Pace Monseigneur Freppel

« Les grands amateurs de piano » - 20h

Ils ne font pas du clavier leur métier, mais le piano est pour eux une passion, un pur plaisir. Créé il y a 21 ans, le concours international des grands amateurs de piano réunit les plus grands, parmi lesquels :

>> Matthieu JUBIN

Samedi 17 juillet

>> Rupert EGERTON-SMITH

Samedi 31 juillet

>> Geoffroy VAUTHIER

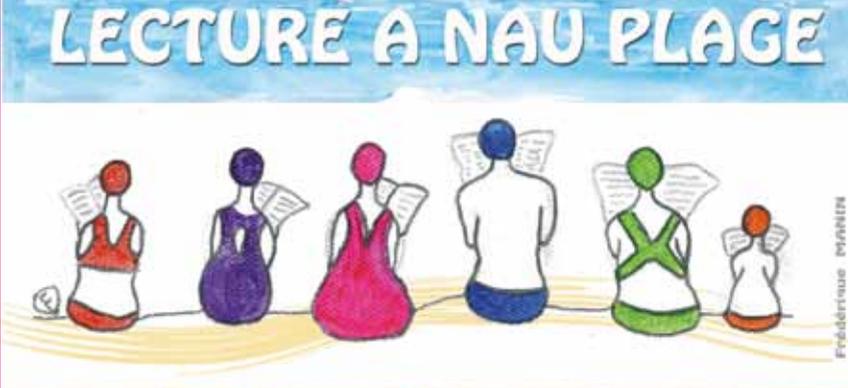
Samedi 14 août

>> Alexandre BODAK

Lundi 30 août

FEU D'ARTIFICE

Mardi 13 juillet 2010 - à 23h
Plage du Nau



LECTURE A NAU PLAGE

Plage du Nau - Le Pouliguen
du 1er juillet au 29 août 2010

« Lecture à Nau Plage »

Des romans, des recueils de nouvelles, des albums et des magazines attendront les enfants, les parents et les grands-parents pour une pause lecture entre 2 baignades.

Des livres et des magazines de « petites maisons d'édition » seront mis gratuitement à votre disposition et pourront être dégustés sur place sans modération.

Que vous souhaitiez feuilleter un magazine ou vous plonger dans un roman, vous serez accueillis et conseillés.

Pour réunir les meilleures conditions pour votre lecture, sur la plage, vous trouverez de quoi vous asseoir et vous mettre à l'ombre.

Du 1^{er} juillet au 29 août, tous les jours de 14h30 à 18h30 (sauf les 13 juillet, 9 et 21 août)»



LE PORT EN FÊTE

Samedi
17
juillet 2010

Concerts - Vieux gréements

LE POULIGUEN

Le Port en Fête

Samedi 17 juillet

Une nouvelle animation aura lieu sur le Port du Pouliguen.

L'organisation est assurée par le Comité Municipal des Fêtes et les associations « Chaloupe Sardinière » et « Fous de Bassan ».

Le quai sera piétonnier à partir de 17h.

Sur le podium, se relayeront trois groupes de chants de marins :

- « LAK A BAR » 6 musiciens, 7 chanteurs, un répertoire original. Le groupe était présent aux Fêtes de la mer à Brest, Paimpol, La Chaume etc...

- « CAP OUEST » 4 musiciens avec un répertoire de chansons québécoises et chants de marins.

- « LES FOUS DE BASSAN » bien connus sur la Presqu'île guérandaise et au-delà.

A partir de 19h, on pourra se restaurer de moules-frites dont le bénéfice ira à une association caritative.

Le spectacle, sera assuré par des vieux gréements qui entreront dans le port avec la marée, Chaloupe Sardinière en tête, avec des musiciens bretons à bord.

Conseil Municipal des Jeunes

A l'heure du bilan

Les conseils d'enfants et de jeunes sont des instances de participation qui fonctionnent sur un territoire avec un public en évolution.



Dynamic'Skate

Cette année, nous avons une nouvelle fois répondu aux attentes de cette nouvelle équipe de jeunes Pouliguennais élue en octobre 2009. Ils se sont investis au CMJ et ont mis en place des projets on ne peut plus innovants, adaptés à leurs besoins et surtout ils ont cherché à proposer des manifestations pour tous.

- Les jeunes ont répondu présents à la **rencontre intergénérationnelle de la SEMAINE BLEUE**. Un après-midi de fête à la salle Baudry où, autour d'Olympiades, jeunes et anciens ont pu échanger.

- **100% GAME** fut un moyen de découvrir de nouveaux jeux de société avant les Fêtes. Ouvert à l'ensemble de la population, nombreux sont venus s'essayer à des jeux en bois et s'offrir un après-midi entre copains le temps d'une partie.

- **LA BOUM** proposée en mars répond à l'attente des jeunes de la commune. Les conseillers élus jeunes sont porte-parole de l'ensemble des jeunes. On ne peut laisser en suspens les demandes fortes et récurrentes. Avec réflexion et démarche citoyenne, les jeunes ont pu réaliser cette boum le 26 mars dernier. Cette dernière a rencontré un vif succès, elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse avec la notion de respect de l'autre.

- Toujours en attente d'animation sur la commune, le Conseil Municipal des Jeunes s'adapte et a proposé en partenariat avec l'accueil de loisirs « La Caravelle » une **SORTIE AU FUTUROSCOPE**. C'est grâce à cette démarche de projet et à l'investissement des jeunes qu'a pu être mise en place cette sortie le 17 avril. Fatigante mais remplie d'images

virtuelles, cette visite dans un parc national a été pour beaucoup une première.

- **LA FÊTE DES GRANDS-MÈRES** est une opération nouvelle du CMJ qui garde pour objectif d'aller à la rencontre des aînés de la commune. Cette année, ils ont choisi de proposer une rose aux grands-mères, le jour de leur fête.

Les élus jeunes ont souhaité aussi maintenir **leur rencontre avec les résidents des maisons de retraite**. Le vendredi 30 avril, ils n'oubliaient pas de s'y rendre pour offrir le petit brin de bonheur à ces personnes très touchantes et toujours en attente de visites.

- Un projet d'environnement et de découverte de la ville : le 15 mai dernier dans le cadre du Salon Bio, les CMJ ont proposé une **BALADE**



Sortie Futuroscope



Boum du 25 mars

À VÉLO composée de **3 étapes touristiques**. Peu de participation des jeunes à cette manifestation mais pour ceux qui étaient présents, on ne peut pas oublier la qualité des interventions.

Nous remercions encore Monsieur BOULO qui a raconté la chapelle Ste Anne, Monsieur BUREAU a rappelé l'histoire de la côte Sauvage et Madame PAPION nous a permis de découvrir le Moulin de Codan.

Des prestations riches, une réalisation et un projet de commission intéressants qui ont permis aux jeunes un véritable apprentissage et une nouvelle découverte de la commune.

- **DYNAMIK'SKATE 5** est une nouvelle fois reconduit par la Commission « Sports ». Cette manifestation, organisée depuis 5 ans déjà, remporte à chaque fois un vif succès. Cette compétition des skate et rollers fut organisée, cette année, le 19 juin. Elle devient régionalement connue. D'ailleurs, début avril, l'UFOLEP a voulu organiser, sur la commune, la première étape de ces 4 compétitions sur le skate-park de la ville. Malheureusement, pour cause de mauvais temps, la compétition a été annulée mais elle sera reconduite l'année prochaine.

- Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est aussi une **PARTICIPATION ACTIVE AUX ACTIONS DE LA COMMUNE** et notamment aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, sans oublier sa présence aux vœux du Maire.

7 jeunes conseillers sont partis en juin à Kisslegg, notre ville jumelée et ont présenté leurs actions aux Kissleggers.

En octobre prochain, auront lieu de nouvelles élections.

Dès à présent, les futurs jeunes des classes de CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes} peuvent se renseigner auprès de leurs camarades sur l'importance d'être présents et de s'investir au sein du CMJ qui existe depuis déjà plus de 20 ans au Pouliguen.

Un vrai lieu de participation où les paroles, les projets des jeunes sont pris en compte. Un espace où l'instruction civique, la sensibilisation à la citoyenneté sont développées.

Il est important que les jeunes de la Ville du Pouliguen soient représentés au cœur de la Mairie, alors, n'hésite pas à être candidat lors des prochaines élections d'octobre.

Récompenses Concours

«Un des meilleurs apprentis de France»



C'est à l'invitation de *Monsieur Patrick MARESCHAL*, Président du Conseil Général, de *Monsieur Yves BEAUVILIN*, Président de l'Association des Meilleurs Ouvriers de France de Loire-Atlantique et de *Monsieur Michel BELLANGER*, Président de la Commission Nationale d'Organisation du Concours « **Un des meilleurs apprentis de France** » qu'avait répondu présent la Municipalité du Pouliguen, en déléguant *Vincent LEU*,

Conseiller Municipal et Vice-Président de la Commission « Commerce », pour remettre **trois titres à trois jeunes Pouliguennais** à l'espace culturel « Ligéria » de Sainte Luce sur Loire, le 21 mai dernier. Ce concours s'adresse à toutes les personnes qui suivent une formation professionnelle sanctionnée en fin de parcours par un diplôme de niveau 5, soit dans un lycée d'enseignement professionnel, soit par la voie de l'apprentissage (centre de formation des apprentis ou lycée professionnel privé).

C'est ainsi que Mesdemoiselles *Annah LECHAT* et *Sarah CLEMENT*, toutes deux en formation à l'IFCB de Saint-Nazaire, se sont vues respectivement décorées de la **médaille d'or** et de la **médaille d'argent** pour leurs prestations à ce concours dans la discipline « **Esthétique – Cosmétique** ».

Un troisième concurrent s'est vu décoré de la **médaille d'argent**, dans la catégorie « Travaux Paysagers », il s'agit de *Jérémy SERGE* (fils d'un employé municipal de notre ville) qui a été formé auprès de l'Entreprise ROELS, installée dans la zone artisanale du Poull'Go.

Animation jeunesse municipale

FESTIVAL ENFANCE «LES POULI'FOLIE'S»

Pour la première année, la municipalité du Pouliguen proposera aux familles et aux enfants, petits et grands, de se retrouver le samedi 4 septembre 2010 à partir de 14h00 et jusqu'à 18h00 dans le bois, pour un après-midi de « Folie's »

Ce premier festival réunira la totalité des services municipaux travaillant en direction de l'enfance et de la jeunesse Pouliguennaise. Sur le même site, de multiples ateliers

ludiques et variés seront proposés gratuitement dans les différents stands des structures d'accueil.

Les parents et les enfants pourront découvrir le fonctionnement de chaque structure grâce à l'exposition de photos, aux activités réalisées dans l'année et aux rencontres avec le personnel municipal mobilisé pour cette grande manifestation.

- **Les plus petits** pourront prendre part aux ateliers de motricité (piscine à balle, parcours moteur...) et de manipulations (modelages, jeux...).

- **Les jeunes** s'initieront aux **dessins mangas, aux tatouages, au graff ; des grands jeux collectifs (rallye citoyen) et une activité sportive**

«le Snagg-golf... seront également organisés

Au cours de ces « **POULI'FOLIE'S** », vous pourrez faire une **balade à poney, glisser sur un toboggan géant, vous faire maquiller, déguster de la barbe à papa...** et pour le grand final, un **goûter sera offert aux enfants suivi du concert de Philippe Miko.**

Ce festival est un nouveau projet de la municipalité du Pouliguen ayant pour objectif de **présenter sa politique Enfance-Jeunesse, son évolution et de valoriser le dynamisme et les compétences professionnelles des responsables du service Enfance-Jeunesse.**

«**Bienvenue aux Pouli'Folies !**»

La Mouette Volley-ball en Nationale 3

C'est en 1996 que Marie-Jo JUTEAU créa la Section volley-ball venant compléter celle du basket et du tennis de table de l'association «La Mouette Pouliguenaise».

En 1998, chaque section décide de créer son propre bureau et pour chacune d'elles de nouveaux statuts sont déposés mais celles-ci restent affiliées à la «Mouette Pouliguenaise».

Marc COLLANA devient alors le président de la Mouette Volley-ball et avec son bureau décide de développer cette discipline sportive sur la commune en organisant les tout premiers tournois de beach-volley sur la plage du Nau, chaque été.

Il souhaite également entrer dans le monde de la compétition en faisant participer à un championnat la seule équipe existante dans le club : l'équipe de loisirs.

Une école de volley se met en place afin d'initier les plus jeunes. Parallèlement, une équipe senior rentre dans le championnat officiel, au niveau départemental.

Celle-ci va progresser à chaque saison sportive pour atteindre le niveau régional.

En 2008, la section volley-ball finit 3^{ème} du championnat Régionale 1 mais elle est rétrogradée en Régionale 2 par manque d'engagement d'équipes jeunes qu'imposait le règlement fédéral.

Soutenue par la municipalité et l'Office Municipal des Sports, renforcée par les arrivées de joueurs qui avaient connu l'univers professionnel, l'équipe



masculine senior est redevenue ambitieuse et prometteuse.

Ils gagnent un titre de champion de Régionale 2 en 2009, un titre de champion de Régionale 1 en 2010.

Après 2 montées successives, en septembre prochain, l'équipe masculine senior de l'Association

«La Mouette Volley-ball» accèdera au niveau de la Nationale 3, pour la première fois dans l'histoire du club.

La municipalité du Pouliguen sera la première supportrice de l'équipe de Claude GOUJON, l'entraîneur.

L'association «La Mouette Pouliguenaise Volley-ball», c'est :

- l'équipe de la montée (10 joueurs)
- huit cadets
- une école de volley avec 4 filles et autant de garçons
- une section de loisir de 20 licenciés
- 12 vétérans
- une section de beach-volley 2x2 formule olympique de 5 filles «senior» évoluant en championnat officiel.



Nos trois jeunes Pouliguenais ont été vivement remerciés pour leur engagement professionnel, leur participation à un concours départemental, leur réussite et leur désir de porter haut les couleurs de notre ville.

PROGRAMME

- **A partir de 14h00** : Au stand du CCAS, distribution des dernières cartes d'activité.
- **14h00 à 16h00** : Ateliers (poney, graffiti, manga..) et grands jeux
- **14h00 à 16h30** : Activités dans les stands des structures
- **14h30 et 15h30** : Snagg-golf (golf adapté aux enfants)
- **16h30 à 17h00** : Distribution du goûter dans les stands et dégustation
- **17h00 à 18h00** : Concert de Philippe MiKo.
- **14h à 17h** : Inscriptions pour le «Pass Association» 2010/2011

Chaque service mobilisé vous accueillera à son stand : le Relais Assistantes Maternelles, la micro-crèche «Les Crevettes», le multi-accueil «Les Bigorneaux», l'Accueil de Loisirs «La Caravelle», le Point Information Jeunesse, le Conseil Municipal des Jeunes, l'animation Sportive et Culturelle, le Centre Communal d'Action Sociale.

Les déchets : mode d'emploi

Pourquoi jeter quand on peut recycler ?

Vos efforts de tri ont porté leurs fruits :

- +17,88 % d'emballages (métalliques, cartonnages, plastiques), ont été collectés entre 2006 et 2009.
- +1,49 % d'ordures ménagères ont été enfouies.
- 1 727 foyers ont adopté le composteur en 2009.

Le recyclage de ces matériaux a permis d'économiser :

- 3 440 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de l'émission de 2 050 habitants par an.
- 15 690 MWh d'énergie, soit l'équivalent de la consommation de 1 530 habitants par an.

Grâce à VOUS, Cap Atlantique :

- diminue l'enfouissement des déchets,
- favorise la valorisation en se mettant en conformité avec la loi sur les déchets,
- maîtrise l'évolution de la Taxe d'Élevement des Ordures Ménagères.

Améliorons encore nos performances :

- en développant le tri en déchetterie, le compostage et bientôt le tri du mobilier, des films plastiques, des vêtements, ...

Sans oublier que : **Trier, c'est bien, bien trier, c'est mieux !**

Les richesses de notre territoire sont fragiles, préservons-les !

www.cap-atlantique.fr

Aujourd'hui, comme demain, le tri des déchets est très important. Actuellement, les habitations horizontales (maisons individuelles) sont équipées de bacs verts (ordures ménagères) et de sacs jaunes pour le tri sélectif (brique, plastique, petits cartons...).

Les habitations verticales (immeubles) sont équipées de bacs verts et bacs jaunes.

D'autre part, de nombreux points d'apports volontaires sont implantés à divers endroits de la commune.

Afin d'améliorer la qualité environnementale, la Gestion des Services Urbains de Cap Atlantique, en parallèle avec les Services Techniques et Développement Urbain de la Ville du Pouliguen, installe des conteneurs enterrés (ordures ménagères, emballages légers, verres, journaux, magazines), boulevard de Coubertin et place Maupertuis ; la mise en place rue de la Plage est programmée pour l'automne.

Passage des encombrants 5 fois par an.

PROCHAINS PASSAGES :

- les vendredis 3 septembre et 5 novembre 2010.

Téléphoner la veille de la collecte au numéro vert : 0800 393 395, sans inscription, pas de collecte !



Le cali-pêche

Cet outil est destiné aux pêcheurs à pied de loisir et rappelle la nécessité de respecter la taille des animaux récoltés, les quotas, les outils autorisés dans le respect de la réglementation et de la ressource des gisements naturels de coquillages.

CAP ATLANTIQUE, en collaboration avec le COREPEM (Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Pays de Loire), a imprimé 5000 exemplaires de « CALI-PÊCHE » mis à disposition dans les Offices de Tourisme (Assérac, Batz sur Mer, Guérande, La Baule, Le Croisic, La Turballe, Mesquer, Piriac, Pornichet, Le Pouliguen).

Cet outil accompagne désormais le dépliant de CAP ATLANTIQUE sur la pêche à pied.

Cette opération s'inscrit dans le concept de la «Route des Coquillages», créé en 2005, afin de guider les visiteurs dans leur découverte du milieu naturel lié aux coquillages.



Aide à la rénovation



UNE OPAH, C'EST QUOI ?

C'est une action concertée qui permet par des aides financières et des conseils techniques d'encourager la réalisation de travaux dans des immeubles ou des logements de plus de quinze ans des particuliers.

L'OPAH de CAP ATLANTIQUE programmée du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2011 est organisée en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général de Loire Atlantique et le Conseil Général du Morbihan. Elle pourra vous aider dans la réalisation de votre projet logement ou votre projet investissement sur les 15 communes de CAP Atlantique.

UNE OPAH, POUR QUI ?

**Propriétaires, Locataires,
Vous êtes concernés**

Le dispositif OPAH s'adresse à différents propriétaires et locataires des immeubles concernés :

- les propriétaires occupant leur logement comme résidence principale sous condition de ressources

- les propriétaires bailleurs intéressés par la création ou la rénovation de logements locatifs conventionnés.

- les locataires qui occupent des logements inconfortables.

UNE OPAH POUR QUELS TRAVAUX ?

Travaux d'amélioration de l'habitat

- Travaux d'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées,

- Travaux de mise aux normes des systèmes d'assainissement,

- Travaux d'économies d'énergie,

- Travaux favorisant l'offre de logements locatifs rénovés ou anciennement vacants.

ATTENTION : ne jamais commencer les travaux avant l'accord des organismes !

QUOI FAIRE AVANT DE DÉMARRER LES TRAVAUX ?

- Définir la nature exacte des travaux à l'aide de diagnostics spécifiques financés par l'OPAH.

- S'assurer de l'obtention des autorisations d'urbanisme correspondant aux travaux.

- S'assurer que votre dossier de demande d'aide soit accepté.

- S'assurer que les travaux envisagés soient réalisés par des professionnels.

CONTACT

N'hésitez pas à rencontrer Le Centre de l'Habitat lors des permanences assurées tous les jeudis. Ces permanences sont ouvertes à l'ensemble des habitants du territoire de Cap Atlantique:

LA BAULE : 10H - 12H

GUERANDE : 13H30 - 15H

HERBIGNAC : 15H30 - 17H

Ou le Centre de l'Habitat

33, rue Lamoricière - BP 58729

44187 NANTES cedex4

tél.02 40 44 99 64 ou par mail :

opahcapatlantique@centrehabitat44.fr

ou

CAP ATLANTIQUE, Service Habitat

3, avenue des Noëles B.P. 64 44503

LA BAULE cedex

Tél.02 51 75 77 68 ou par mail :

habitat@cap-atlantique.fr

La poste 
LA POSTE

Depuis le début de l'année, le bureau de poste du Pouliguen a modifié ses horaires afin de mieux répondre aux attentes des clients et à leur mode de vie.

Ainsi, pour faciliter et simplifier l'accès aux services de la Poste, le bureau est ouvert jusqu'à 12h30 du lundi au vendredi.

HORAIRES D'OUVERTURE :

9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h à 12h

La Bibliothèque

Bibliothèque Intercommunale de la Côte Sauvage

3, rue du Croisic

44510 Le Pouliguen

Tel : 02.40.62.31.38

La Bibliothèque Intercommunale sera fermée au public du 30 août au 11 septembre 2010, pour travaux de désherbage (tri des vieux livres).

Réouverture le vendredi 17 septembre 2010

HORAIRES

De septembre à juin

Lundi, mardi - 16h-18h30

Mercredi - 14h30-17h

Vendredi - 10h-12h

Samedi - 10h-12h30

Du 29 juin au 29 Août

Ouvert tous les jours

Du lundi au mercredi - 16h-18h30

Du jeudi au samedi - 10h-12h30

2111 - LE POULIGUEN (L.-Inf.) - Le " PASSE-PARTOUT "



Phototypie Vasselier, Nantes

Le " Passe-Partout "



M. & Mme LECALLO

C'est avec un grand plaisir et beaucoup d'émotion que Madame Marie LECALLO nous a reçues pour nous raconter ses souvenirs. Au lendemain de son mariage, à l'âge de 20 ans, elle seconde son mari Alexis, comme trésorière, avec sa sacoche à l'épaule, elle encaisse les quelques centimes nécessaire au passage à bord de la navette « Passe-Partout » entre Le Pouliguen et La Baule.

Le « Passe-Partout a été légué à son mari par son Oncle Edmond LECALLO, charpentier de métier. Alexis consacrait ses mois d'été (juillet et août) à sa navette.

Ils étaient là tous les jours, Alexis du matin au soir et Marie, seulement l'après-midi, après avoir effectué ses heures de ménage. C'est plus d'une trentaine de passages par jour, qu'ils effectuaient à la « Godille ».

Alexis LECALLO a également reçu la médaille du sauvetage. N'écouter que son courage, il n'a pas hésité, à plusieurs reprises, à plonger pour sauver des personnes tombées à l'eau qui, sans lui, se seraient noyées.

En souvenir et en hommage à Monsieur LECALLO, la navette actuelle s'appelle « ALEXIS »

maire de la commune, Jules BENOÎT, pour qu'un pont de pierres remplace cet ancien mode de traversée.

Après 1884

De 1860 à 1884, le pont est le seul lien qui relie les deux rives de l'étier. L'essor de La Baule et surtout les nombreuses constructions dans le quartier Benoît, amènent plusieurs propriétaires (MM BENOIT, MAUSPHA, AUBRY et SUZER) à souhaiter la création d'un bac de passage à la sortie du Port.

L'attraction qu'exerce la rive pouliguennaise, réside surtout dans La promenade plantée d'une triple rangée de peupliers entre lesquels se sont implantés les tous premiers commerces. Il est agréable d'y flâner et les habitants de la rive bauloise ne s'en privent pas.

Ils trouvent pourtant ennuyeux d'avoir à faire le grand détour par le pont pour y parvenir !

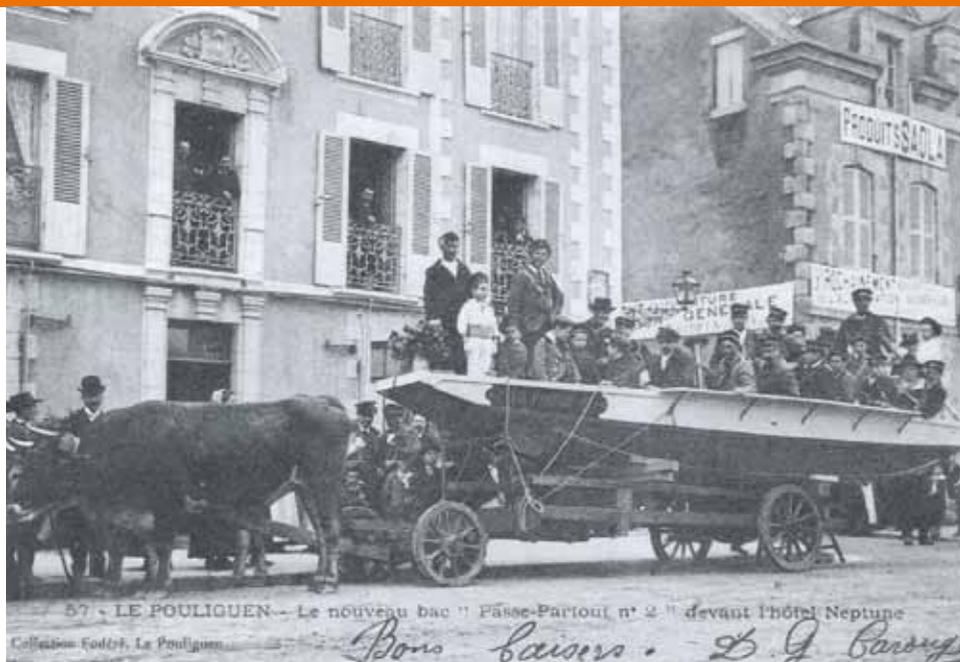
La Navette du Port

Le Passeur de la Promenade La traversée de l'étier avant 1884

Comment traversait-on l'étier du Pouliguen autrefois ? C'est très simple.

Depuis des siècles, il existait un bac situé à l'emplacement actuel du vieux pont. Il permettait de faire passer hommes et bêtes d'une rive à l'autre.

Il faudra attendre 1860, sous le mandat du premier



Edmond Alexis le 2^{ème} passeur

Ils décident alors de faire construire un bac et de l'offrir à celui qui accepterait de le conduire, moyennant une somme de 50 francs destinée à l'entretien du bateau.

Le pouliguennais, Alexis LECALLO, se présente et accepte les conditions proposées. Expédié de Nantes par chemin de fer, le bac arrive à la gare du Pouliguen où une foule nombreuse l'attend. Hissé sur un chariot, le bateau dans lequel Alexis LECALLO a pris place, traverse alors Le Pouliguen triomphalement avant d'atteindre la plage où il est mis à l'eau.. On le baptise **Passe-Partout**.

Le succès du bac est immédiat. Alexis vit désormais de son travail de passeur. Il se fait bâtir

au Pouliguen une maison «**Le Gagne Petit**» et sur La promenade, sa femme ouvre un café «Le Café du Bac» près de l'escalier d'accostage du **Passe-Partout**. On y prend son ticket de traversée. Elle l'agrandit bientôt en lui adjoignant un bazar, le bazar du Bac.

Quelques années plus tard, Alexis LECALLO fait construire un nouveau bac **le Passe-Partout II**.

Alexis LECALLO meurt en 1917. Son neveu, Edmond Alexis LECALLO dit Alexis, prend sa succession jusqu'au début de la Seconde Guerre Mondiale.

A la fin des hostilités, il reprend les traversées aidées de son fils, Alexis. Ce dernier continuera jusqu'en 1966.

La chanson PASSE-PARTOUT

«Dans la barque large et solide
 Dans mon joli Passe-partout
 Filant plus vite qu'un bolide,
 Je passe les gens pour un sou.
 Bercés mollement par les lames
 Asseyez-vous, Messieurs, Mesdames,
 Et Godillons !
 Passez gaiement à tour de rôle,
 Ne craignez rien !
 Du Pouliguen jusqu'à La Baule,
 Et de la Baule au Pouliguen
 Tout ira bien !»

Paul Marinier

Edmond LECALLO



Extrait de l'exposition des Greniers de la Mémoire
 Histoire de la Promenade Été 2008

Naissances

- SOULET Alan**
Saint-Nazaire - 20 octobre 2009
- BIHORÉ Tino**
Saint-Nazaire - 21 octobre 2009
- LEMARIÉ Louanne**
Saint-Nazaire - 26 octobre 2009
- VALIGNAT Célia**
Saint-Nazaire - 27 octobre 2009
- LEROY Louise**
Saint-Nazaire - 11 novembre 2009
- PONCET -- TOTEE Lucas**
Saint-Nazaire - 17 décembre 2009
- ROGER Elise**
Saint-Nazaire - 25 décembre 2009
- YVIQUEL Louis**
Saint-Nazaire - 26 décembre 2009
- TROFFIGUÉ -- PLAYON Max**
Saint-Nazaire - 7 février 2010

- MONNERAIE Brewenn**
Saint-Nazaire - 20 février 2010
- MONNERAIE Gwennina**
Saint-Nazaire - 20 février 2010
- LECLERC Aaron**
Saint-Nazaire - 28 février 2010
- BOURDÉ -- EVANS Louis**
Saint-Nazaire - 14 avril 2010
- ORGBIN DE MONTALIER Blanche**
Saint-Nazaire - 29 avril 2010
- BEAUCHAMPS -- NDIAYE Diarra**
Saint-Nazaire - 6 mai 2010
- CAILLON Clément**
Saint-Nazaire - 11 juin 2010
- CHATEAU Yanis**
Saint-Nazaire - 21 juin 2010
- CRUAUD Gaspar**
Saint-Nazaire - 28 juin 2010

Mariages

- Christopher MAHÉ et Alicia JAFFRE**
5 septembre 2009
- Matthieu SIMON-MICHEL et Héléne PACAUD**
12 décembre 2009
- Ailton DOS SANTOS GUEDES et Héléne FLANDRIN**
16 janvier 2010
- Antoine LEPINE et Stéphanie DANIEL**
6 mars 2010

- **Pascal MUTEL et Anne-Claire MAGNE**
15 mai 2010
- **Yvan ROUMILHAC et Elisa OILI**
5 juin 2010
- **Laurent MELOT et Elodie BERTIN**
26 juin 2010
- **Christophe JUANAMAS et Elisabeth PELTA**
26 juin 2010

Décès

- Gaspard WALLYN**
17 novembre 2009 - 67 ans
- William BLOTTIN**
21 novembre 2009 - 77 ans
- Eric DANIAUD**
21 novembre 2009 - 45 ans
- Charles PRUVOST**
23 novembre 2009 - 78 ans
- Albert DAIAN**
25 novembre 2009 - 89 ans
- Jeannine SAVONNET vve CHEVALIER**
27 novembre 2009 - 91 ans
- Ginette FORTUN ép. RIEM**
2 décembre 2009 - 80 ans
- Jean DILLÉ**
8 décembre 2009 - 87 ans
- Suzanne LE MAUX vve MESLIER**
17 décembre 2009 - 87 ans
- Marie BICHAUD vve ARNAULT**
19 décembre 2009 - 88 ans
- Félix ANTOUREL**
19 décembre 2009 - 85 ans
- Louis BESNARD**
23 décembre 2009 - 72 ans
- Marcelle BOULO née YVANOFF**
23 décembre 2009 - 92 ans
- Andrée OUDRY vve PRONOST**
24 décembre 2009 - 100 ans



Décès suite

•**Marie SIMONETTI**

28 décembre 2009 - 88 ans

•**Jeanne MALARD ép. BITON**

30 décembre 2009 - 85 ans

•**Jean VALOIS**

16 janvier 2010 - 86 ans

•**Anne LACOSTE ép. DELSARTE**

23 janvier 2010 - 51 ans

•**Paul HEUILLET**

26 janvier 2010 - 86 ans

•**Paul LE QUINTREC**

4 février 2010 - 79 ans

•**Roger LEBEC**

5 février 2010 - 75 ans

•**Marie NOBLET**

6 février 2010 - 85 ans

•**Renée MARCHAND**

ép. LAURE

9 février 2010 - 64 ans

•**Michel ROUILLON**

11 février 2010 - 80 ans

•**Albert VIAUD**

15 février 2010 - 76 ans

•**Maryse BOMMERT**

20 février 2010 - 56 ans

•**Raoul LA POULLE**

22 février 2010 - 60 ans

•**Véronique THOMAS**

23 février 2010 - 48 ans

•**Soizik QUIROUARD-FRILEUSE**

ép. ALLIAS

24 février 2010 - 79 ans

•**André MÉTAIRIE**

26 février 2010 - 83 ans

•**Louise MARTIN ép. BRUNEL**

28 février 2010 - 80 ans

•**Marie LE DUIN vve RIALLAND**

11 mars 2010 - 76 ans

•**Jacques MUTEL**

16 mars 2010 - 66 ans

•**Roland LOMBARDY**

16 mars 2010 - 86 ans

•**Philomène DAVIAUD**

vve LANDREAU

21 mars 2010 - 99 ans

•**Madeleine LE BERT**

vve LE CALLO

30 mars 2010 - 94 ans

•**Catherine ROMEFORT**

ép. DUMAS

2 avril 2010 - 66 ans

•**André RICHARD**

10 avril 2010 - 95 ans

•**Raymond BUREAU**

11 avril 2010 - 88 ans

•**Odette AOUSTIN vve RÉGENT**

11 avril 2010 - 80 ans

•**Marthe PAUPARD**

vve SANDRIN

15 avril 2010 - 102 ans

•**Giselle GRIFFON**

ép. PANDELIS

18 avril 2010 - 83 ans

•**Jacques BABIN**

20 avril 2010 - 88 ans

•**Renée FAUST ép. DOUBLET**

23 avril 2010 - 77 ans

•**Suzette JODET vve PRAUD**

27 avril 2010 - 87 ans

•**Honorata OLEK vve BEHAR**

28 avril 2010 - 90 ans

•**Joseph MAURICE**

1er mai 2010 - 90 ans

•**Bernadette GUILLAUME**

6 mai 2010 - 73 ans

•**Nelly FRICOT vve PERSELLO**

7 mai 2010 - 71 ans

•**Odette ROUGER vve GLÉMIN**

10 mai 2010 - 88 ans

•**Suzanne SAUNIER**

vve PICQUET

13 mai 2010 - 94 ans

•**Ghislaine RAYGADE**

15 mai 2010 - 63 ans

•**Paul GAUVIN**

16 mai 2010 - 81 ans

•**Robert ALLIAS**

16 mai 2010 - 87 ans

•**Michel GOUBIL**

27 mai 2010 - 77 ans

•**Jean GICQUEL**

22 mai 2010 - 67 ans

•**René MARTAINNEVILLE -**

18 jun 2010 - 90 ans

•**Marcel DELABRE**

18 juin 2010 - 86 ans

•**LE BRUN -**

ep. Madeleine MAUVE

19 juin 2010 - 71 ans

•**Francis PICQUET**

19 juin 2010 - 86 ans

•**Germaine LAROCHE**

vve LEJEUNE

27 juin 2010 - 99 ans

•**André FLAVION**

27 juin 2010 - 73 ans

•**Dominique DILLÉ**

29 juin 2010 - 59 ans



Mairie

17 rue Jules Benoît

44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 15 08 00

Site : www.lepouliguen.fr

(site officiel du Pouliguen)

Mail : mairie@mairie-lepouliguen.fr

